

MATINEE PROFESSIONNELLE

« LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN BIBLIOTHEQUE »

-

COMPTE RENDU DU 18/10/2014 – LIEU COMMUN DE PLAINE COMMUNE, SAINT-DENIS

Présents : 31

Bobigny : bibliothèque Elsa Triolet, Leslie Hoisme

Bagnoleux : médiathèque, Carine Guilleau

Saint-Denis : médiathèque centre-ville, Christel Macé, Marie Christine Le Verne et Estelle Alazay, médiathèque Don Quichotte, Véronique Ursin

Saint-Ouen : actions culturelles sur la ville, Natacha Magyar, Persépolis, Cécile Aulnette

Stains : Maison du Temps Libre, Saliha Zaïdi

Noisy-le-Grand : médiathèque, Julia Parenti,

Bondy : médiathèque Denis Diderot, Maud Lavalley,

Le Raincy : médiathèque, Béatrice Seraline, Peggy Hubert et Sandrine Ansel,

Romainville : médiathèque Romain-Rolland, Delphine Rosenberg

Pierrefitte-sur-Seine : médiathèque Jacques Duclos, Cécile Chau et Pascaline Salliot

Les Lilas : bibliothèque André Malraux, Fanny Durand, Laetitia Buisson

Villetaneuse : médiathèque Renaudie, Salomé Mendes

Villepinte : médiathèque du centre culturel Joseph Kessel, Léna Salvado,

Clichy-sous-Bois : bibliothèque Cyrano de Bergerac, Nathalie Villain, Rachida Oualit et Virginie Rochel,

Plaine Commune bibliobus : Emmanuel Mawson

Ile Saint-Denis : médiathèque Elsa Triolet, Mohamed Bouali

Sevran : bibliothèque Marguerite Yourcenar, Karine Labous et Monique Barbron

Drancy : médiathèque Georges Brassens, Karine Leclerc

Le Bourget : médiathèque Le Point d'interrogation, Julie Lacour

Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis : Eloïse Guénéguès (eguenegues@bibliotheques93.fr)

et Pauline Maître (pmaitre@bibliotheques93.fr)

Présentation : Florence Schreiber (Florence.SCHREIBER@Plainecommune.com.fr), directrice des médiathèques à Saint-Denis et Fanny Bohy (Fanny.BOHY@Plainecommune.com.fr) responsable des actions culturelles sur le réseau de Plaine Commune.

Cette matinée sur les rythmes scolaires est organisée par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis à l'initiative notamment d'Arnaud Le Mappian, directeur du réseau des bibliothèques de Sevran.

À la suite de cette demande, il est rapidement question de solliciter le réseau des médiathèques de Plaine Commune qui avait largement amorcé la réflexion sur les aménagements du temps scolaire.

Florence Schreiber*, directrice des médiathèques à Saint-Denis, en charge de cette question au niveau du réseau de Plaine Commune, accepte de concevoir et présenter cette matinée (retrouvez ses coordonnées en fin de compte rendu).

*

Florence SCHREIBER
DIRECTRICE DES MEDIATHEQUES A SAINT-DENIS
Réseau des médiathèques
PLAINE COMMUNE
Médiathèques à Saint-Denis
4, place de la Légion d'Honneur | 93 200 Saint-Denis
01 49 33 92 40 |
www.mediatheques-plainecommune.fr / www.plainecommune.fr

1) Présentation de la matinée et retour sur la loi Peillon

Présentation du réseau de Plaine Commune et de la mise en place des TAP à la rentrée 2013 puis 2014 :

Le Réseau de Plaine Commune :

25 médiathèques, 3 bibliobus, 280 agents

Un public composé de beaucoup d'adolescents

Grande importance du champ social sur le territoire notamment pour le lien avec les parents

Pour envisager l'aménagement des temps scolaire il ne faut pas perdre de vue l'objectif de la bibliothèque au sujet des collections : acheter, valoriser et favoriser l'emprunt.

Contexte 2013-2014

Sur le réseau de Plaine Commune les TAP ont commencé en 2013/2014 avec la ville d'Aubervilliers. La municipalité a sollicité fortement les bibliothèques mais l'expérience fut très compliquée.

Il faut en effet combiner cette nouvelle demande de travail sur les temps d'activité périscolaire avec la vie des équipements.

Projets pour 2014-2015

Orientations pour élaborer des propositions :

- 1) La bibliothèque doit rester un lieu ressource identifié comme tel et dans lequel chacun doit pouvoir gagner son autonomie.
- 2) Les TAP doivent être pour les enfants un temps de participation, de prise de parole et de créativité alliant jeu et éducation.

- 2) La parole est donnée à la salle pour présenter la situation dans leur ville et les attentes au sujet de cette matinée :

Médiathèque du Raincy :

Démarrage des TAP à la Toussaint

45 minutes d'activité

La bibliothèque a la volonté de se centrer sur l'idée de divertissement en abordant des thèmes variés (séance de cinéma, livre, multimédia, bricolage, mallette Bayard...)

Les bibliothèques de Sevrans :

Le service enfance/ enseignement a demandé aux bibliothèques de la ville de faire des propositions pour les maternelles et les élémentaires.

Les équipes suggèrent de faire des lectures ludiques pour les maternelles et des ateliers (théâtre, cinéma et littérature) pour les élémentaires. Ces projets n'ont pas été retenus.

Attentes et questions :

Question de la responsabilité : qui des animateurs ou des bibliothécaires ?

Où ont lieu les interventions : en BCD ou en bibliothèque ?

Intervient-on en binôme ? Animateur / bibliothécaire ?

Question également de la formation des animateurs, de leur propre connaissance des bibliothèques.

3) Présentation de la note faite aux élus par le réseau des médiathèques de Plaine Commune :

La note est disponible en pièce jointe. **Cette note est dans le cadre de cette matinée un support de réflexion et non un modèle de fonctionnement.**

Points principaux :

→ Valider avec les élus la question de la responsabilité qui n'incomberait pas aux bibliothécaires.

→ Proposer des outils et des moyens : mise en place de fiches atelier permettant de faire appel aux compétences et aux compétences périphériques des agents du réseau.

→ Mettre en avant la dimension participative : les accueils TAP doivent être différents des accueils classes. Les groupes plus petits des TAP doivent permettre la prise de parole des enfants, les échanges.

→ Identifier des ressources :

La Médi@TIC (plateforme numérique donnant accès à un bouquet de contenus)

Les livres (malles à thème)

→ Surveiller les coûts humains et financiers et l'organisation des équipes

4) Expérimentation en cours à Plaine Commune : le travail avec les CEMÉA

Le réseau des médiathèques de Plaine Commune s'est rapproché des CEMÉA, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article950>) pour essayer de penser ensemble les projets à mener dans le cadre du périscolaire.

Il ressort de ces échanges un besoin de formation commune pour les animateurs et les bibliothécaires afin de partager des savoirs mais également de bénéficier de formateurs extérieurs.

Les avantages de la collaboration entre bibliothécaires et animateurs :

- Cela permet de discuter ensemble la question de la répartition des responsabilités entre animateurs et bibliothécaires.
- Cela donne la possibilité aux bibliothécaires d'identifier des interlocuteurs référents qui permettent d'échanger pour l'organisation en amont du temps prévu à la bibliothèque mais aussi d'avoir une personne à prévenir en cas de retard ou d'annulation.

Par ailleurs, il est important pour les bibliothécaires de s'associer aux instances décisionnaires dans les villes et d'essayer au maximum de travailler ensemble.

Le partenariat avec les centres de loisirs est souvent compliqué à gérer notamment au niveau du financement dans les villes où la bibliothèque est transférée à la communauté d'agglomération.

5) Présentation de fiches action inventées par le réseau de Plaine Commune spécialement pour les temps périscolaires (voir pièces jointes)

Les médiathèques de Plaine Commune ont mené plusieurs temps de travail afin de trouver des idées pour l'organisation de ces temps périscolaires. Ils ont ainsi mis au point plusieurs 'fiches action' respectant les contraintes de temps de contenu et de moyens humains et financiers qu'exigent les TAP.

Encore une fois ces fiches sont présentées simplement à titre d'exemples comme support de réflexion.

Voir en pièces jointes :

- fiche 05 Musiques du monde
- fiche 40 Critique des médias
- fiche 08 Multimédia, minimontage